



Conseil d'administration de l'AEFE – 27 novembre 2017

Déclaration commune des administrateurs au titre de Français du monde-ADFE, sa présidente Claudine Lepage Sénatrice des Français établis hors de France, Chantal Picharles, représentante élue de l'AFE, des administrateurs des organisations syndicales SNES-FSU (Hamid Laaroussi, Patrick Soldat), SNUipp-FSU (Olivier Perrin, Catherine Desliens), UNSA-Education (Serge Faure), auxquels s'associe le Sgen-CFDT

Nous n'acceptons pas la fin de l'Etablissement public AEFE.

L'expression commune précédente de Français du monde-ADFE et des organisations syndicales SNES-FSU, SNUipp-FSU, UNSA-Education, Sgen-CFDT a montré, s'il en était besoin, le grand danger qui pèse sur l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

L'Établissement public, outil majeur de la diplomatie d'influence de la France, fait depuis 27 ans la preuve de son excellence. Financée aujourd'hui en majeure partie par les familles, et c'est bien là que le bât blesse quand il s'agit des missions de service public, l'Agence devrait pouvoir compter sur une dotation à hauteur de ses nécessités, que pouvait laisser espérer la priorité à l'éducation affirmée par le gouvernement. **Au lieu de cela, c'est un coup brutal porté à l'Établissement public, en juillet, qui a annulé 33 millions d'euros de crédits sur le budget 2017 en cours.**

C'est cette amputation de près de 10 % de son budget qui contraint l'AEFE à prévoir la **suppression sur les trois ans à venir de plus de 500 postes d'enseignants titulaires, soit 8 % des effectifs actuels.** Aucune subvention, hors sécurité et investissements programmés, ne sera versée aux établissements en 2018. La participation financière complémentaire (assise sur les frais de scolarité) des établissements en gestion directe et conventionnés passe de 6 à 9 %.

Ces mesures, nous le savons notamment à travers les documents budgétaires et les remontées des Conseils d'établissement qui se sont tenus, affectent directement les budgets des établissements. **Des projets sont d'ores et déjà abandonnés, des filières probablement mises en cause.** La baisse du nombre de titulaires, de la formation continue pour tous, ainsi que les fermetures de postes d'encadrement, de vie scolaire, de directeurs administratifs et financiers, ont des conséquences directes et immédiates sur l'ensemble du réseau. **Le risque est grand, bien sûr, de voir de nouvelles volontés de déconventionnements d'établissements, conduisant à une privatisation encore plus grande du réseau.**

Pour nous, **la notion de réseau d'enseignement français ne peut se concevoir sans l'opérateur public. L'opérateur doit être à même d'assurer toutes les missions de la Loi de 1990, y compris dans les pays les plus démunis ou difficiles,** de garantir la qualité de l'enseignement, un encadrement dynamique des établissements, tout en sécurisant les parcours des personnels, notamment à travers le respect des cadres et des statuts. **Les annonces faites à ce titre au Comité technique du 21 novembre, induisant la mobilité imposée aux personnels résidents, ne sont évidemment pas acceptables.**

Tous très attachés à l'enseignement français à l'étranger en tant que mission de service public relevant d'un opérateur public, nous voyons dans cette coupe budgétaire brutale une grave menace qui fragilise l'AEFE et affecte l'ensemble de la communauté éducative. C'est tout le contraire que nous demandons à la tutelle, à l'État : un engagement fort, y compris budgétaire, qui s'inscrive dans la durée, pour l'Établissement public et ses missions. **À ce titre, nous demandons un retour des crédits annulés, et une révision radicale du plan d'économie imposé par l'Agence,** notamment en ce qui concerne les fermetures de postes budgétaires et la participation financière complémentaire, qui met en péril l'ensemble des établissements.